

## **Biel für alle / Bienne pour tous**

Position de la Bibliothèque de la Ville de Bienne. Octobre 2022  
Stellungnahme der Stadtbibliothek Biel. Oktober 2022

Une des missions principales de la Bibliothèque de la Ville de Bienne est de rendre la culture vivante et accessible à toutes et tous. Elle se considère comme partie prenante du riche écosystème culturel de la ville de Bienne.

Bien que pas immédiatement touchée par les mesures d'économie Substance 2030, la Bibliothèque de la Ville de Bienne est solidaire avec les autres institutions et organisations biennoises qui subissent une coupe budgétaire ou dont l'existence est menacée. Notre institution elle-même a dû se prêter en 2015 à une analyse incisive ayant pour objet de réduire ses coûts de fonctionnement.

Le programme Substance 2030 a un impact fort sur les projets d'avenir de la Bibliothèque de la Ville. Depuis le contrat de prestation de 2012, les subventions allouées n'ont pas changé. Avec le programme d'économie Substance 2030, les montants de subventionnement sont bloqués jusqu'en 2027. Bénéficier durant 15 ans du même montant signifie une diminution de moyens car les charges fixes ne cessent d'augmenter et une adaptation au renchérissement n'est pas prévue par le contrat de prestation.

Nous avons un projet d'agrandissement de nos locaux au rez-de-chaussée, dans l'ancien hall des guichets de la Poste, rue Dufour 26. Ce serait pour la Bibliothèque de la Ville une magnifique opportunité d'être accessible en plain-pied et proche de l'espace public. Nous souhaitons créer un lieu culturel avec des collections, livres, films, etc. un café-bar et des événements pour tous les âges et pour toutes les couches de la population. Pour cela, nous avons cherché des partenaires et demandé le soutien de la Ville par le biais d'une augmentation de 4,6% de la subvention. Le soutien de la Ville nous est refusé en raison du programme d'économie Substance 2030. Nos autres organes de financement, le canton et les communes BSJB, se calquent sur la subvention allouée par la Ville pour définir le montant de leur propre subvention.

Béatrice Perret Anadi, directrice